

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU VANUATU

Autorité de Régulation des Services Publics
Ministère des Finances et de la Gestion Economique

B.P. 9093
Port Vila
VANUATU

Téléphone : (678) 29795 / 23335 / 23521
Télécopie : (678) 27426



GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF VANUATU

Utilities Regulatory Authority
Ministry of Finance and Economic Management

PMB 9093
Port Vila
VANUATU

Tel: (678) 29795 / 23335 / 23521
Fax: (678) 27426

Website: www.ura.gov.vu

Communiqué de presse: le 9 février 2012

Une Employée de l'URA Va Passer Trois Mois avec le Régulateur de l'Énergie en Australie

Chaque janvier, les gens prennent des résolutions pour tenter de nouvelles choses et de visiter de nouveaux endroits. Mme Maureen Malas, chargée de projet à l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu (URA), accomplira les deux en février quand elle se rendra en Australie pour un détachement de trois mois avec le Bureau australien de la réglementation de l'énergie (Australian Energy Regulatory Office – AER) qui fait partie de la Commission australienne de la compétition et des consommateurs (Australian Competition and Consumer Commission – ACCC).

Mme Malas passera une semaine à Canberra pour la partie théorique du Programme d'études supérieures de l'AERE, et ensuite elle travaillera sur des projets concrets à Melbourne. L'AER revoit le tarif de l'électricité et elle fera partie de l'équipe qui établit les tarifs pour toutes les compagnies de distribution à travers les états de l'Australie. Le Programme d'études supérieures comprend des domaines d'intérêt spécifiques ainsi que des projets que Mme Malas sera en mesure de compléter pendant son mandat.

Ce détachement fait partie du plan de formation du personnel de l'Autorité en vue d'atteindre son Plan de travail 2012 et de renforcer les capacités au sein de l'URA et du pays.

Le Président de l'Autorité Johnson Naviti a déclaré : « Cet arrangement permet à l'URA de partager ses expériences et ses connaissances avec le régulateur australien de l'énergie. Mme Malas a la possibilité d'accroître son expertise en matière de réglementation de l'énergie et d'efficacité du secteur, ce qui permettra son développement personnel et bénéficiera également au Vanuatu. Former le personnel local est l'un de nos principaux objectifs afin que nous puissions offrir les meilleures compétences et services possibles au Vanuatu. »

Mme Malas, née dans le village de Mélé et diplômée du Baccalauréat en commerce – comptabilité et économie – de l'Université du Pacifique Sud, travaille pour l'URA depuis plus d'un an comme gestionnaire de projet. Elle a été nommée pour ce détachement car elle a prouvé qu'elle était une employée dévouée.

Certains des projets opérationnels qu'elle a complétés incluent : le Rapport annuel 2010, le Rapport d'audit 2010, ainsi que le Programme de travail de l'URA en 2010 et 2011. Elle a également animé des

séances de partage des connaissances et elle a établi le nouveau système financier et comptable de l'Autorité.

Mme Malas a contribué à des projets liés à la réglementation tels que la surveillance des tarifs, les rapports sur les pannes d'électricité et des examens des prestations des services publics.

La Chargée de la régulation Mme Lizzie Taura a déclaré : « Il est rare de voir des femmes jouer un rôle dans le domaine de la réglementation parce que c'est un nouveau domaine dans le Pacifique. Mme Malas pourra contribuer à l'Autorité et à notre nation de plusieurs façons. À l'avenir, nous espérons accueillir des experts de l'AER ou d'autres autorités de réglementation du Pacifique qui souhaitent échanger des connaissances et sont intéressées par le développement du personnel entre organisations. »

###

À propos de l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

L'URA a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'URA surveille les concessions exploitées par UNELCO à Mallicolo, Port Vila et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville. En outre, l'URA gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'électricité et l'eau. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de la législation pertinente.

Coordonnées

Site Web: www.ura.gov.vu

Téléphone: (678) 23335 Fax: (678) 23087

Adresse: bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Adresse postale: PMB 9093 Port Vila VANUATU